

Nombre de conseillers en exercice..... 29
Nombre de conseillers présents 23
Nombre de votants..... 25

Délibération n° 2023-22

Nomenclature :
1.4 – Autres contrats

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf juin, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MARSANNAY-LA-CÔTE, légalement convoqué par M. Jean-Michel VERPILLOT, Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie.

Date de la convocation : le 13 juin 2023

Étaient présents :

- M. Jean-Michel VERPILLOT, Maire ;
- Mmes Catherine PAGEAUX, Corinne BUGAUT-MITTOU, Corinne PIOMBINO, Catherine CAZIN, Nicole VERPEAUX, Annick COURTOIS, Marie GILLARD-HUGUENOT, Sylvie BOUYSSOU, Véronique LE GRAND, Khadija MARZAQ, Isabelle ALIBERT-COLLOTTE, Julie BARNET, Elsa GOUBALI, Sophie LAGNIER ;
- MM. Jacquy GOUBET, Emmanuel DUFOUR, Jean-François GUINOT, Dominique MARTIN, Jean-Paul TRIMOULINARD, Frédéric FICHET, Sébastien COUETTE, Florent ROYER ;

Étaient absents et excusés :

- Mmes Maryse PATAILLE, Nathalie GAY ;
- MM. Éric GUYARD, Laurent FEBVAY, David COLIN, Gérald BOUTET ;

Pouvoirs :

- Mme Maryse PATAILLE à Mme Catherine PAGEAUX,
- Mme Nathalie GAY à Mme Sophie LAGNIER,
- M. Éric GUYARD à Mme Corinne BUGAUT-MITTOU,
- M. David COLIN à M. Emmanuel DUFOUR,
- M. Gérald BOUTET à Mme Isabelle ALIBERT-COLLOTTE.

La séance ouverte, Mmes Véronique LE GRAND et Julie BARNET ont été désignées pour remplir les fonctions de secrétaires de séance.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLEGE MARCEL AYMÉ DANS LE CADRE D'UN VOYAGE SCOLAIRE EN ALLEMAGNE

Vu la délibération n°2023-12 du 27 mars 2023 portant sur le vote du budget primitif 2023 ;
Vu la délibération n°2023-14 du 27 mars 2023 portant sur l'attribution des subventions aux associations ;

Considérant le projet du collège Marcel AYMÉ d'organiser un séjour éducatif dans la ville de SCHWEICH AN DER MOSEL pour 26 de ses élèves en partenariat avec le collège de SCHWEICH AN DER MOSEL ;

Accusé de réception en préfecture
021-212103907-20230620-DELIB2023-22-DE
Date de réception préfecture : 21/06/2023

Considérant que le collège demande une subvention exceptionnelle de 800 € à la commune pour réduire le coût restant à la charge des familles pour ce séjour ;

Considérant le plan de financement présenté par le collège Marcel AYMÉ pour l'organisation de ce voyage ;

Considérant que la commune de Marsannay-la-Côte est jumelée avec la commune de SCHWEICH AN DER MOSEL depuis 30 ans et que ce séjour pourrait permettre de développer le jumelage entre les deux villes ;

Considérant l'enveloppe « Promotion Actions Culturelles » provisionnée à hauteur de 6 600 € au budget 2023 ;

Vu l'avis favorable, à l'unanimité des membres présents de la commission « Finances » réunie le 9 juin 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, Mme Sophie LAGNIER, Mme Corinne PIOMBINO et M. Sébastien COUETTE ne prenant pas part au vote, étant membres du Conseil d'Administration du Collège Marcel Aymé :

- ⇒ **d'attribuer une subvention d'un montant de 800 € au titre de la Promotion des Actions Culturelles, au collège Marcel AYMÉ de Marsannay-la-Côte, pour le projet de séjour éducatif dans la ville de SCHWEICH AN DER MOSEL,**
- ⇒ **de préciser que les crédits sont prévus au budget général 2023.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre,
À Marsannay-la-Côte le 20 juin 2023

Le Maire,

Jean-Michel VERPILLOT

Accusé de réception en préfecture
021-212103907-20230620-DELIB2023-22-DE
Date de réception préfecture : 21/06/2023